

## BON DE COMMANDE

OFFRE RÉSERVÉE AUX CE & COLLECTIVITÉS

Pour toute commande de 15 billets minimum

BILLETS	TARIFS*	QUANTITE	MONTANT TTC
Visite + 1 dégustation	14,50€ <i>au lieu de 18€</i>		
Visite + 2 dégustations	18,00€ <i>au lieu de 22€</i>		
Visite + 3 dégustations	22,50€ <i>au lieu de 28€</i>		
		<b>TOTAL</b>	

Civilité :  MME  M.

Prénom : ..... Nom : .....

Entreprise / Association : .....

Tél : ..... Mail : .....

ADRESSE DE FACTURATION	ADRESSE DE LIVRAISON
Adresse : .....	Adresse : .....
Code postal : .....	Code postal : .....
Ville : .....	Ville : .....

Merci de libeller votre chèque au nom de : Cité Collet Cogevi. Votre commande vous sera expédiée par voie postale après réception de votre bon de commande et de votre règlement, sous 15 jours.

**Merci de lire attentivement, les conditions de vente jointes. En nous renvoyant votre bon de commande, vous reconnaissez en avoir pris connaissance et les accepter.**

Date :

«Bon pour accord»

Signature :

### Formulaire à retourner à :

Cité du Champagne - 32bis rue Jeanson - 51160 Ay  
cite@champagne-collet.com - 03 26 55 98 88

\*Tarifs exprimés ttc, valables jusqu'au 31/12/2019, sous réserve de modifications.

## CONDITION DE VENTES BILLETTERIE

### CITÉ DU CHAMPAGNE - CE & COLLECTIVITÉS

#### I. Objet

Le présent Bon de Commande définit les conditions dans lesquelles La Cité Collet Cogevi vend des billets d'entrée à La Cité du Champagne, à la Société (ci-après le « Client ») désignée sur le recto des présentes.

#### II. Prix des billets

Les prix du billet figurant sur le présent Bon de Commande sont valables pour une commande effectuée et réglée pendant les dates de validité indiquées, et uniquement pour les Comités d'Entreprise. Ils sont applicables à partir d'une commande de 15 billets au minimum. La Cité du Champagne se réserve le droit de modifier les prix à tout moment jusqu'à la date de la réservation sous réserve d'informer le Client du prix total de la Prestation au plus tard avant que le Client n'effectue sa réservation. Les prix peuvent être révisés même après la réservation en fonction des variations ou de l'imposition de redevances et taxes afférentes aux Prestations proposées. La Cité du Champagne se réserve le droit de modifier le montant global de la réservation en l'affectant du pourcentage de variation de l'élément concerné. Le Client sera informé de toute augmentation de prix par écrit et pourra soit annuler, soit accepter la modification appliquée dans les conditions prévues à l'article R. 211-9 du Code du Tourisme reproduit ci-après. Toutefois aucune modification de prix ne peut intervenir dans les 30 (trente) jours précédant la date d'arrivée.

#### III. Conditions de Paiement

Les règlements devront être effectués en euros à l'ordre de Cité Collet Cogevi, en utilisant les moyens de paiement ci-après. Les règlements par mandat administratif et par chèque seront acceptés jusqu'à 30 jours avant la date d'utilisation des Prestations. Les règlements par virement bancaire seront acceptés jusqu'à 15 jours avant la date d'utilisation des Prestations. Moins de 15 jours avant la date d'utilisation des Prestations, seuls les règlements par carte bancaire seront acceptés. Les talons de paiement adressés au Client devront être joints à tout paiement par chèque. Les règlements seront adressés à Cité Collet Cogevi, 32bis rue Jeanson, 51160 Ay. Tout défaut de paiement pourra donner lieu à l'annulation de la réservation aux torts du Client. En cas de retard de paiement, les montants impayés porteront intérêt au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne le plus récent tel que précisé à l'art. L441-6 du Code de Commerce, augmenté de 10 points de pourcentage à compter de la date d'exigibilité mentionnée sur la facture jusqu'au jour de leur paiement effectif. Le Client sera redevable de ces intérêts sans qu'il soit besoin d'une notification préalable. En outre, sauf en cas d'ouverture d'une procédure collective interdisant le paiement des sommes dues à leur échéance indiquée sur la facture, le Client sera redevable de plein droit à l'égard de Cité Collet Cogevi d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros au titre des frais de recouvrement des sommes dues. La Cité du Champagne se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant. En cas de paiement par carte bancaire, La Cité Collet Cogevi n'est pas responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire occasionnés le cas échéant par la variation du taux de change ou pour d'autres raisons.

#### IV. Remboursement

Les 15 premiers billets achetés ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement. Les billets supplémentaires pourront être remboursés, dans la limite d'un plafond fixé à 20% du montant (€) global de vos commandes passées sur cette offre (déduction faite des 15 premiers billets achetés). Remboursement sous forme d'avoir valable 1 an à compter de la date d'émission, utilisable pour toute prestation de billetterie CE. Le retour devra se faire en une seule fois, quel que soit le nombre de commandes passées. Pour obtenir le remboursement, les billets non-utilisés (au-delà des 15 premiers), devront être impérativement retournés par envoi recommandé, sous pli unique à Cité Collet Cogevi, 32bis rue Jeanson, 51160 Ay. Les billets dont le remboursement est sollicité devront être listés par écrit dans cet envoi. Le droit à remboursement est également assujéti au fait que le CE ne les ait pas préalablement vendus à un ayant-droit et ait expressément informé les ayants-droit de ce qu'ils sont non-échangeables et non-remboursables.

#### V. Livraisons - Frais d'expédition

La livraison est effectuée gratuitement par voie postale dans un délai d'environ 2 semaines à réception du règlement de la commande. L'adresse de livraison doit être une adresse professionnelle. La livraison ne peut pas être effectuée chez un particulier.

#### VI. Droits de propriété - Confidentialité

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ni aucun droit d'usage sur les noms, dénominations, signes, emblèmes, logos, personnages, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle, appartenant à Cité Collet Cogevi. Le Client s'engage à ne pas inclure les billets sus visés dans un quelconque forfait, lot ou groupe de prestations comportant des prestations susceptibles, suivant l'appréciation de Cité Collet Cogevi, de porter atteinte à l'image de la Cité du Champagne dans le public, en particulier à son image en tant que destination de loisir de qualité et, notamment, n'offrira pas les dits billets au titre d'un quelconque cadeau promotionnel, prime ou loterie, sans l'accord préalable écrit de Cité Collet Cogevi, que celle-ci pourra donner à sa seule discrétion. Le Client ne devra pas utiliser, publier ou diffuser aucun fait ou information dont il aurait pu avoir connaissance aux termes du présent Bon de Commande sans avoir obtenu de Cité Collet Cogevi, une approbation écrite préalable que Cité Collet Cogevi pourra donner à sa seule discrétion.

#### VII. Loi informatique et liberté

Les informations collectées sont traitées par Cité Collet Cogevi afin de traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée, vous avez le droit d'accéder à vos informations, de les faire corriger et de vous opposer pour motif légitime à leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à Cité Collet Cogevi, 32bis rue Jeanson, 51160 Ay, France

#### IX. Droit applicable - Tribunaux compétents

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent bon de commande sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de paris.